

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

IX

1891



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65

—
1891

Il faut ajouter à cette variété de phénomènes que beaucoup d'espèces de Juncacées ont des tendances à la cléistogamie (*J. bufonius*, *capitatus capillaceus*, *setaceus*, *Luz. purpurea*). Elle est déterminée par les temps humides et couverts. Les anthères adhèrent aux stigmates au moyen du tube pollinique, et restent attachées au sommet du fruit qui les entraîne dans sa croissance en arrachant les filets. Toutefois, la cléistogamie ne peut évidemment se produire que dans les espèces qui ont leurs stigmates en forme de corne de bélier ; autrement ceux-ci s'allongent au dehors et le phénomène ne peut pas avoir lieu.

On n'a pas encore clairement constaté l'hétérostylie chez les juncacées. La diversité de longueur des styles tient plutôt à la variabilité des espèces (*J. triglumis*, *Luz. campestris*).

SÉANCE DU 12 MAI 1891

PRÉSIDENTE DE M. LE DOCTEUR GABRIEL ROUX

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France ; XXXVIII ; Comptes-rendus des séances. 2. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot ; V ; 9. — Revue de botanique dirigée par M. Marçais ; IX ; 101. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollus ; 247, 1891. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France ; XIII ; 3. — Botanisch Jaarboek, Gand ; 2. — Transactions of the Meriden scientific association ; IV. — Bulletin of the Torrey Botanical Club, New-York ; XVII ; 7 à 12.

COMMUNICATIONS

M. Boullu présente à la Société des exemplaires de *Paeonia peregrina* provenant de la forêt de Lahouat, près du Bourg-St-Andéol.

M. F. Morel présente un certain nombre de plantes, qu'il a récoltées à différentes époques dans les Alpes et qu'il cultive dans son jardin. Ce sont : *Ranunculus Seguieri*, *Gentiana Kochiana*, *Ranunculus parnassifolius*, *Cardamine resedifolia*, *Geranium aconitifolium*, etc.

M. Beauvisage fait une communication sur la structure anatomique de la racine de Belladone : cette racine officinale, tant de fois décrite par les auteurs d'ouvrages de matière médicale, présente néanmoins une particularité qui leur a échappé à tous. On peut y voir en effet des fascicules de tissu criblé enclavés dans le bois secondaire, au milieu du

parenchyme ligneux et même parfois dans les rayons médullaires ; ils sont disséminés sans ordre dans les intervalles qui séparent les nombreux groupes vasculaires.

Aucun exemple de cette nature n'avait jamais été signalé dans aucune racine ; seule la tige des *Strychnos* était connue comme présentant un fait analogue. M. Beauvisage a reconnu que cette particularité était constante dans la racine de la Belladone et l'a retrouvée également dans le rhizome de la même plante. Il a pu s'assurer par l'étude du développement, que ces fascicules de tubes criblés et de cellules-compagnes dérivent, comme les groupes vasculaires, de la face interne de l'assise génératrice normale, fait important dont la possibilité était jusqu'à présent contestée.

M. Chevalier, rapporteur de la commission de vérification des comptes, fait connaître le résultat du travail de cette commission. Il conclut en proposant :

1°. D'approuver les comptes présentés par M. le trésorier.

2°. De voter le budget provisionnel que la commission a établi.

Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité et, à l'unanimité aussi, des remerciements sont votés à M. Mermod, trésorier, pour le zèle qu'il n'a cessé d'apporter dans ses délicates fonctions.

M. le Président rappelle que la Société doit procéder à l'élection d'un Trésorier en remplacement de M. Mermod, démissionnaire. Il se fait l'interprète de la Société en regrettant que l'état de santé de notre collègue l'oblige absolument à se retirer du poste qu'il occupait depuis 19 ans, et le remercie de nouveau du dévouement qu'il a constamment montré dans la gestion de nos finances.

Après le dépouillement du scrutin, M. Chevalier, ayant obtenu la presque unanimité des suffrages, est proclamé Trésorier de la Société botanique de Lyon.

SÉANCE DU 26 MAI 1891

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r GABRIEL ROUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

A. Bouvier : Les Mammifères de la France. Don de l'auteur. — Journal de botanique dirigé par M. Morot ; V, 10. — Revue bryologique, dirigée par M. Husnot ; XVIII, 3.

— Revue horticole des Bouches-du-Rhône ; 431, 1891. — Annales de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault ; XXIII, 1. — Bulletin de la Société d'Etudes des Sciences naturelles de Nîmes ; XIX, 1. — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire , IV, 4. — Revue Savoissienne ; XXXII, 3, 4. — Transactions and proceedings of the botanical Society of Edinburgh ; XVIII. — Memorias de la Sociedad científica Antonio Alzate, Mexico : IV, 5, 6. — Nederlandsch kruidkundig archief ; V, 4. — Notarisia ; VI, 24.

COMMUNICATIONS

M. Boullu, à propos du *Silene crassicaulis*, signalé dans les publications analysées, fait remarquer que cette espèce litigieuse, d'après des échantillons montrés par M. l'abbé Coste, ne paraît pas différente du *Silene nemoralis*. Le nom de *S. crassicaulis* étant antérieur doit être seul conservé. M. Boullu pense également que le *S. pedemontana* doit être fort voisin de la plante en question. Elles semblent ne constituer que des formes de grandes dimensions du *S. italica*.

M. Nisius Roux fait la communication suivante :

Dès l'année 1882, notre Société, désireuse de remédier aux lenteurs inévitables apportées à la publication de nos Annales, décidait la création de son Bulletin dont les premiers numéros parurent en 1883.

Malgré la bonne volonté de tous et en particulier de notre secrétaire général qui, depuis de longues années, veut bien se charger d'une besogne ingrate entre toutes, cette publication ne remplit plus le but auquel elle était destinée.

En effet, nous voici au milieu de 1891 et, sans parler des Annales, il reste à paraître les bulletins de 1890. Cette constatation faite par nous tous m'a amené à rechercher quelles étaient les causes, et s'il existait un remède à ce malaise qui, si nous n'y prenons garde, peut entraîner la perte de la Société, en décourageant surtout nos collègues qui ne peuvent assister aux séances.

Les causes sont faciles à trouver ; les nécessités de la vie empêchent un grand nombre d'entre nous de prendre une plus grande part à nos travaux ; à tel point, qu'aux dernières élections il nous a été impossible de trouver un secrétaire adjoint et que, par ce fait, correspondance, procès-verbaux, bibliographie, en un mot tout, retombe sur un seul.

Le remède à cette situation est l'adoption par la Société d'un secrétaire payé chargé de sténographier nos discussions, de relancer les auteurs de communications, si courtes fussent-elles, et ayant toujours en poche un article bibliographique destiné à combler les vides que nous avons quelquefois à constater à nos séances. Dès l'année dernière,

pénétrés du danger que court la Société, le docteur Blanc et moi avons fait certaines propositions, lesquelles ne purent aboutir, vu nos faibles ressources.

Cette année, profitant d'une impulsion nouvelle donnée au journal « L'Echange » lequel tend à devenir de plus en plus l'organe des naturalistes de la région, je puis, grâce au directeur et à l'imprimeur du journal, vous faire les propositions suivantes :

1° Ainsi que vous l'avez décidé l'année dernière, vos procès-verbaux seront remis chaque fois à L'Echange dans lequel ils paraîtront le 15 de chaque mois, et cela à titre absolument gratuit.

2° La composition de ces procès-verbaux, conforme du reste à celle de nos publications, mise de côté par l'imprimeur, lui permettrait tous les trois mois, de nous livrer les 350 exemplaires du Bulletin à 40 fr. la feuille, couverture comprise.

3° En se basant sur le prix des bulletins publiés en 1889, soit 600 fr., nous réaliserions une économie de 350 fr. que je proposerai de consacrer en partie au paiement d'un secrétaire pris en dehors de la Société.

Je me permettrai encore, avant de finir, de répondre d'avance à une objection qui me sera certainement faite, c'est que le concours des membres les plus éclairés est assuré pour favoriser les débuts de l'employé choisi.

Après une discussion, à laquelle prennent part MM. Saint-Lager, Viviand-Morel, Beauvisage, Debat, Dr Blanc, les propositions de M. N. Roux sont mises aux voix et adoptées.

Une commission de trois membres est chargée du choix du secrétaire rétribué. Sont nommés MM. Beauvisage, Boullu et Debat.

M. Prothière annonce à la Société qu'il vient de se fonder à Tarare une *Société des sciences naturelles* qui demande le patronage de la Société botanique de Lyon. M. Prothière fait connaître en quoi ce patronage consisterait et quelles sont les études auxquelles la Société de Tarare veut se consacrer.

Après une longue discussion entre plusieurs membres, il est décidé que la Société botanique de Lyon accordera à la Société des sciences naturelles de Tarare :

1° L'échange de ses publications à paraître et le don de celles qui ont été publiées, dans la mesure du possible.

2° La publication, après avis conforme du comité de rédaction, dans ses Bulletins ou Annales, des communications botaniques qu'elle pourra lui envoyer.

3° Son patronage moral.

M. Prothière ayant demandé que la Société botanique de Lyon fasse une herborisation publique chaque année aux environs de Tarare, M. le Président lui répond que nous ne pouvons pas prendre par anticipation une pareille décision ; mais, pour cette année, elle décide une excursion à Tarare, le 28 Juin.

Sur la demande de M. Prothière qui désirerait qu'un membre de la Société botanique fût désigné pour la représenter et faire une conférence le jour de l'inauguration de la Société des sciences naturelles de Tarare, M. Beauvisage est délégué.

M. Ligouzat présente un *Orchis morio* trouvé dans une récente herborisation aux environs de Charbonnières, et qui offre, d'après M. Beauvisage, un cas intéressant de prolifération. Trois petites fleurs naissent à l'aisselle des sépales, et, de plus, on constate sur cet individu déformé, l'absence de torsion habituelle de l'ovaire.

M. Viviand-Morel dit qu'il serait très curieux de constater si cette monstruosité tient à un état physiologique spécial originel, dont tout l'individu participe ou si la déformation n'atteint que l'ovaire. Il croit qu'il serait facile de faire cette constatation en cultivant la plante jusqu'à l'année prochaine, ce qu'il s'engage à faire sur la demande de plusieurs membres.

SÉANCE DU 9 JUIN 1891

PRÉSIDENTE DE M. KIEFFER

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France ; XXXVIII : Comptes-rendus des séances, 3. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France ; XIII, 4. — Revue de botanique, dirigée par M. Marçais ; IX, 102. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot ; V, 11. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus ; 248, 1891 — Revue Savoisienne ; XXXI, 3 ; 4. — Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts